



Le Parc
naturel régional
du Marais poitevin



La marque

" Valeurs Parc naturel régional "
dans le Marais poitevin

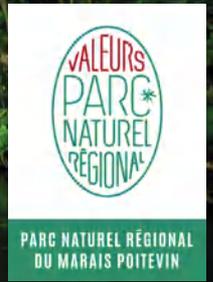
Dossier de présentation

pnr.parc-marais-poitevin.fr



Le Parc naturel régional du Marais poitevin





Édito



Le Marais poitevin constitue la première zone humide de la façade atlantique et le Parc naturel régional a pour mission de la préserver, tout en assurant son développement. La Marque "Valeurs Parc naturel régional" propriété de l'État, gérée par la Fédération et mise en oeuvre par chacun des 58 PNRs de France répond parfaitement à ce double objectif. En effet, elle vise à soutenir les entreprises qui proposent des produits ou services identitaires qui respectent l'environnement et défendent des valeurs humaines.

Le Parc naturel régional du Marais poitevin est engagé dans cette dynamique qui permet aujourd'hui de valoriser l'engagement des professionnels marqués "Valeurs Parc naturel régional" auprès des habitants, des visiteurs et des forces vives du territoire. Cette initiative, que je vous invite à rejoindre et à relayer, participera à promouvoir les services et produits marqués "Valeurs Parc naturel régional du Marais poitevin" fabriqués par des professionnels engagés pour des consommateurs responsables.

Pascal DUFORSTEL
Président du Parc naturel régional du Marais poitevin

Sommaire

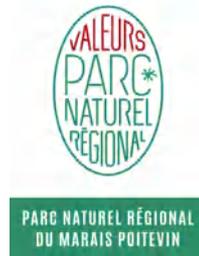
La marque " Valeurs Parc naturel régional ", c'est quoi ?	4
En quoi la marque " Valeurs Parc naturel régional " est une plus-value réelle ?	6
La marque dans le Parc naturel régional du Marais poitevin	7
Les référentiels agricoles	8
Les savoir-faire	12
Les prestations touristiques	13
Les prestataires marqués dans le PNR du Marais poitevin	15
Les Valeurs Parc naturel régional du Marais poitevin les chiffres clés	17
Les Valeurs Parc naturel régional du Marais poitevin nos points forts	18
Le Parc naturel régional du Marais poitevin aux côtés des prestataires engagés	19
Comment rejoindre la dynamique de la marque ?	23

La marque

" Valeurs Parc naturel régional "

c'est quoi ?

Une marque nationale, commune
à tous les Parcs naturels régionaux de France



"Valeurs Parc naturel régional" est une marque collective attribuée par les Parcs, sur la base d'une démarche contractuelle, à tous les professionnels de leur territoire qui le souhaitent et qui satisfont le niveau d'exigence requis. Elle concerne aussi bien les produits agricoles que les produits artisanaux, les hébergements et prestations touristiques, les actions pédagogiques ...

" Valeurs Parc naturel régional ", c'est quoi ?

Une marque aux trois valeurs fortes

Les Parcs naturels régionaux s'attachent à la valorisation des ressources naturelles et culturelles propres à leur territoire. Ils sont engagés pour la préservation de l'environnement, pour le bien-être des femmes et des hommes ainsi que pour l'économie locale.

C'est dans cette perspective que la marque " Valeurs Parc naturel régional " a été créée, associée à trois valeurs des Parcs, traduisant des engagements des bénéficiaires envers des enjeux forts de leur charte sur le territoire.

Un ancrage territorial

La marque exprime l'attachement au territoire. Les producteurs, prestataires et artisans concernés contribuent au développement du territoire et s'attachent à faire découvrir le Parc à travers leurs produits et prestations. Ils proposent des produits et des services qui valorisent le patrimoine culturel local.

Une forte dimension humaine

La marque cultive une forte dimension humaine. Le savoir-faire, le rôle et la maîtrise de l'homme sont primordiaux dans le processus de fabrication, les professionnels font partager leur passion et ils s'appuient sur une solidarité entretenue au sein du territoire.

La protection de l'environnement

Elle revendique enfin le respect de l'environnement et contribue au renforcement de sa richesse.



La marque, c'est aussi

- ▶ Une démarche d'animation territoriale et un outil marketing et de communication,
- ▶ Une double dimension nationale et territoriale,
- ▶ Un réseau de plus de 2000 entreprises bénéficiaires de la marque sur une cinquantaine de Parcs.

" Valeurs Parc naturel régional " porte la vision **d'un autre modèle de société** conciliant de façon plus harmonieuse les aspects **écologiques, économiques et sociaux**, pour assurer de façon durable le bien-être des femmes et des hommes au sein de son territoire.

Elle participe au **développement local** en structurant le territoire, en renforçant la solidarité entre acteurs dans le cadre d'une économie plus sociale et du maintien de la richesse des patrimoines naturels et culturels.



" Valeurs Parc naturel régional " affirme **sa dimension nationale** puisque c'est une marque commune à l'ensemble du réseau des Parcs naturels régionaux. Propriété de l'État, elle offre ainsi cohérence et lisibilité aux consommateurs car elle fait l'objet d'un suivi dans le temps.

Elle est mise en œuvre sur chacun des Parcs traduisant aussi son fort ancrage territorial.



En quoi la marque

" Valeurs Parc naturel régional "

est une plus-value réelle ?

Pour l'entreprise

La marque apporte à toute entreprise qui en bénéficie une reconnaissance de son travail, de son inscription respectueuse dans son territoire et son environnement, et lui confère donc une véritable valeur ajoutée en terme d'image.

Les professionnels qui font le choix de présenter la marque sur leurs produits et services s'engagent pour le développement durable de leur territoire. En respectant un cahier des charges, ils favorisent des processus de production respectueux de l'environnement et encouragent un savoir-faire local porté par l'envie de faire découvrir leur métier et leur région.

Les bénéficiaires s'affichent comme des acteurs économiques responsables, engagés pour le développement de leur territoire. Ils peuvent apposer la marque sur les outils de communication : documentation, sites internet, emballages, points de vente, stands... et profitent d'un dispositif promotionnel local et national pour leurs prestations, produits et services, au travers de la marque. Ils partagent des expériences et bénéficient du conseil et de l'accompagnement technique des équipes des Parcs et de leurs partenaires.

Pour le consommateur

La marque garantit que la prestation, le produit ou le service :

- ▶ Respecte les valeurs fortes de la philosophie des Parcs naturels régionaux,
- ▶ Est de caractère (« consommer le produit, c'est consommer un peu le Parc »),
- ▶ Bénéficie d'une traçabilité liée à des filières territoriales (proximité),
- ▶ S'inscrit en réponse à des enjeux de territoire (entretien des paysages), qu'il est porteur de sens, d'humanité (valorisation des savoir-faire, esprit de solidarité entre entreprises).

En privilégiant ces entreprises, le consommateur participe à la vie du territoire dans lequel il vit ou qu'il visite.

" Valeurs Parc naturel régional "

offre le choix d'une consommation
éthique et écoresponsable.

La marque dans le Parc naturel régional du Marais poitevin



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU MARAIS POITEVIN

87 professionnels engagés
12 référentiels déployés

Depuis 2016, le Parc naturel régional du Marais poitevin développe la marque "Valeurs Parc naturel régional" pour promouvoir et soutenir les activités économiques, agricoles, artisanales et touristiques en leur offrant une reconnaissance spécifique au travers de la marque.

À ce jour, 12 référentiels ont été déployés et 87 prestataires ont été marqués sur le territoire.

Au niveau national, on compte plus de 2 000 marqués dans près de 50 PNRs.

Les référentiels sont composés de différents niveaux de critères :

Des **critères « entreprises »** qui concernent tous les prestataires et qui traduisent les trois valeurs de la marque.

Des **critères d'attribution complémentaires par grand domaine** (agriculture, tourisme/loisirs/éducation, artisanat/industrie). Ces critères concernent la démarche de l'entreprise ou sont relatifs aux produits/services.

Des sous-critères spécifiques à la prestation (par exemple : la part de produits locaux composant le petit-déjeuner pour un hébergement touristique).

Des prérequis peuvent être exigés pour que la prestation puisse être marquée comme le nombre minimum d'étoiles pour un hébergement ou l'obtention de Qualité Tourisme pour les sites de visite.

Les référentiels agricoles

Le Parc naturel régional du Marais poitevin est particulièrement investi sur la valorisation des productions agricoles de son territoire. Le Syndicat mixte a ainsi construit 7 référentiels en partenariat avec les Chambres d'Agriculture de Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée.

En 2022, le Parc a marqué 56 entreprises dont la production est issue de l'agriculture dans des domaines aussi variés que la viande bovine, le miel, le fromage bio, la bière fabriquée à partir de l'orge du territoire, les pâtes élaborées avec le blé dur du Marais poitevin, les légumes et la farine de blé tendre et ses produits transformés.

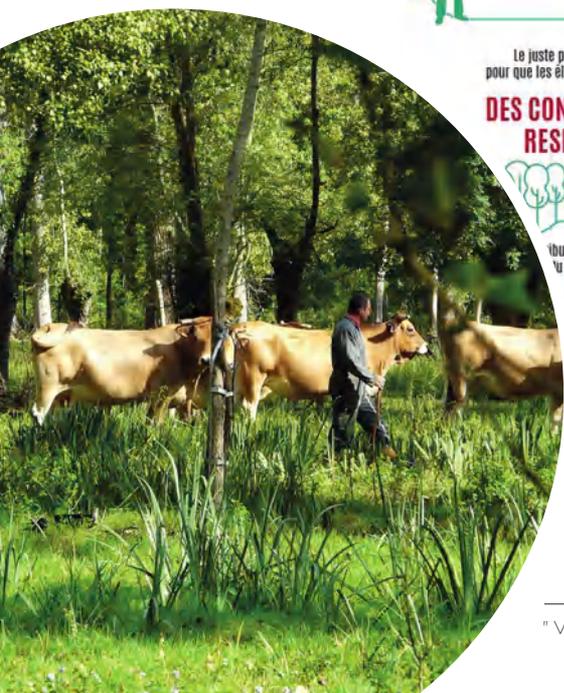
La filière bovine

La marque est attribuée à 44 éleveurs volontaires, passionnés de leur territoire et engagés dans le respect de l'environnement sur la base d'un cahier des charges exigeant.

Les critères spécifiques

- ▶ Territoire : les animaux sont élevés et engraisés sur le territoire. Lorsque cela est possible la viande est découpée dans le Parc du Marais poitevin.
- ▶ Bien-être animal : il est justifié par l'adhésion à la charte des bonnes pratiques.
- ▶ Alimentation : les animaux sont nourris majoritairement à base d'herbe, ils doivent passer au moins 6 mois dans les pâtures. L'urée et les OGM sont strictement interdits dans l'alimentation.

La viande est proposée aux consommateurs au juste prix d'une viande locale pour que les éleveurs vivent de leur métier selon un modèle de commercialisation complet : vente directe, magasins de producteurs, boucherie traditionnelle, moyennes surfaces, restaurants et restauration collective.



La bière locale

Cette bière unique est produite par les deux brasseries " La Cibulle " et " La Tête de Mule ", respectivement implantées sur les communes de Maillé en Vendée et Coulon en Deux-Sèvres. L'orge produite au cœur du Marais poitevin et gérée par la minoterie de Courçon est maltée à Bernay Saint-Martin au sein d'une entreprise implantée aux portes du Parc.

La réussite du projet est liée à un travail partenarial exemplaire entre la Fédération des Parcs, le Marais poitevin, les Chambres d'Agriculture, la minoterie, la malterie, les agriculteurs et les brasseurs. Ils sont tous engagés à respecter les valeurs du cahier des charges de la Marque : la dimension humaine, le territoire et l'environnement.

Les critères spécifiques

- ▶ Une bière fabriquée à partir d'une orge produite sur le Marais poitevin qui sera Haute Valeur Environnementale d'ici 5 ans.
- ▶ Un processus de fabrication partagé entre les salariés de chaque brasserie.
- ▶ Un engagement à limiter au maximum l'empreinte carbone liée à la fabrication du produit.
- ▶ Un engagement à travailler sur le recyclage (ex : recyclage des drèches en développant des partenariats avec les éleveurs).

Les pâtes

Lison et Gildas Landais, agriculteurs et transformateurs à Puyravault (85), sont les premiers, à l'échelle des 58 Parcs naturels régionaux de France à bénéficier de la marque « Valeurs » pour la fabrication de pâtes issues du blé dur de leur production. Une partie leur permet de fabriquer eux-mêmes leurs propres pâtes déclinées en 3 gammes : les coquillettes, les penne et les torsades.

Sollicité très en amont, le Parc du Marais poitevin a pu accompagner ce jeune couple et construire un référentiel spécifique prenant en compte les valeurs humaines, territoriales et environnementales du projet. Le travail technique a bénéficié du soutien des Chambres d'Agriculture de Vendée, des Deux-Sèvres et de Charente-Maritime.

Les critères spécifiques

- ▶ Maintien des haies et des mares existantes sur l'exploitation.
- ▶ Protection des Busards cendrés (espèce protégée) dans les champs de blé.
- ▶ Implantation de bandes enherbées.
- ▶ Engagement dans la diminution des produits phytosanitaires.
- ▶ Limitation de l'empreinte carbone (production du blé dur, stockage de la farine et atelier de transformation implanté à proximité immédiate du siège d'exploitation, minoterie implantée en bordure du Marais poitevin).



Le miel

Le Parc a construit un référentiel « miel » ambitieux en lien avec la Fédération des PNRs et en partenariat avec les Chambres d'Agriculture. Les trois apiculteurs marqués sont implantés sur les deux communes de Triaize et Saint-Georges-de-Rex.

Les critères spécifiques

- ▶ Avoir son siège d'exploitation dans le périmètre du Parc.
- ▶ Vendre un miel issu de ruches localisées dans le périmètre du Parc (tout au long de la production).
- ▶ Avoir au moins 70 ruches.
- ▶ Exploiter des espèces européennes.
- ▶ Assurer un entretien des ruches sans herbicide ni produits de synthèse. Les produits type " huile de lin " sont privilégiés.
- ▶ Planter des ruches sur des supports intégrés au paysage.

Les fromages et autres produits laitiers bio

La Marque est attribuée à trois fromagers et trois éleveurs laitiers bio du territoire qui travaillent à partir de trois modèles différents.

- ▶ Le Gaec de Nermoux à Nalliers est producteur de vaches laitières bio et possède un atelier de transformation qui produit des fromages bio au lait cru marqués.
- ▶ La crèmerie de Maillezais est une coopérative laitière qui travaille avec trois producteurs laitiers bio. Elle ramasse leur lait et en utilise une partie pour produire le Tendr'vache.
- ▶ Le Petit Taugonnais est un fromager indépendant qui se fournit exclusivement auprès d'un éleveur laitier reconnu par le dispositif et propose une gamme de produits laitiers bio.

Les critères spécifiques

- ▶ Lait issu d'exploitation laitière bio reconnu par le Parc.
- ▶ Autonomie alimentaire supérieure à 60%, pas d'OGM.
- ▶ Plus de 70% d'herbe, en moyenne, dans la ration des vaches.
- ▶ Les vaches laitières passent au minimum 5 mois par an au pré.
- ▶ Gestion par paddock sur une surface totale de 28 hectares environ à proximité de la salle de traite.



La farine de blé tendre et le pain

Le Marais poitevin a développé un référentiel ayant pour objectif de valoriser la production de blé tendre du territoire et les produits transformés (pain) à partir de deux modèles de marquage :

Organisation gérée à l'échelle d'une minoterie implantée dans ou en bordure du PNR. L'audit lié à la production du blé est conduit à l'échelle de chaque exploitation concernée et adhérente à la minoterie. La convention d'utilisation de la marque est signée avec la minoterie.

Organisation gérée à l'échelle d'une exploitation indépendante qui possède un atelier de transformation pour la fabrication du pain. Les premiers marquages liés à ce référentiel devraient aboutir à l'automne 2022.

Les critères spécifiques

Mise en œuvre d'actions agro-écologiques sur chaque exploitation (ex : action de protection des busards, plantations, création de mares) :

- ▶ Travail sur les pratiques alternatives (allongement des rotations, choix de variétés moins gourmandes en eau, moins gourmandes en phyto).
- ▶ Un taux de fertilisation inférieur de 12% à la moyenne du Marais poitevin (160 UN/ha / réf Mp 180 UN/ha).
- ▶ Un taux d'IFT (indicateur de fréquence de traitement) inférieur de 25% aux moyennes régionales.

- ▶ Interdiction d'utiliser des agents CMR (effets cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction).
- ▶ Pas de traitement du blé en stockage.
- ▶ Pas d'additifs dans la fabrication du pain (pain tradition).

Les légumineuses et le maraîchage

En cohérence avec le déploiement des Plans d'Alimentation Territoriaux (PAT), le Parc a souhaité créer un référentiel spécifique pour promouvoir les producteurs qui peuvent aussi bien proposer leurs légumes, lentilles et autres légumineuses en vente directe, auprès des collectivités que dans les circuits de distribution type Grandes et Moyennes Surfaces (GMS).

Les critères spécifiques

- ▶ Mise en œuvre d'actions agro-écologiques sur chaque exploitation (ex : plantations, création de mares).
- ▶ Travail sur les pratiques alternatives (allongement des rotations, choix de variétés moins gourmandes en eau, moins gourmandes en phyto).
- ▶ Un taux de fertilisation limité.
- ▶ Un taux d'IFT (indicateur de fréquence de traitement) limité.
- ▶ Interdiction d'utiliser des agents CMR (effets cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction) de niveau 1A et 1B.
- ▶ Pas de traitement des produits en stockage.





Les savoir-faire

La céramique

Deux artisans bénéficient de cette marque et présentent toute une gamme de poteries et céramiques (vases, assiettes, plats, théières, bols, mugs, cloches, animaux...). Pour l'un d'entre eux, il est même possible de visiter l'atelier et d'admirer la dextérité dans le façonnage des pièces réalisées.

Les critères spécifiques

- ▶ Possession d'une qualification reconnue par les organismes des métiers d'Art dans la spécialité concernée ou avoir au moins 10 ans de pratique.
- ▶ Disposer d'outils ou d'actions pédagogiques pour l'accueil du public sur le site, adaptés à la typologie d'entreprise : visites de l'entreprise, portes ouvertes, espace muséographique, visites de chantier...).
- ▶ Transmission du savoir-faire aux salariés, apprentis, stagiaires, accueil et/ou interventions dans les établissements scolaires.
- ▶ L'entreprise choisit des matières premières et des fournisseurs respectueux de l'environnement.





Les prestations touristiques

Le Marais poitevin est une véritable destination touristique avec plus d'1,4 million de visiteurs par an. 4 référentiels "tourisme" ont été mis en place par le Parc :

- Les hébergements
- Les balades à vélo et promenades en barque guidées
- Les sites de visite
- Les séjours

Au total, on compte 26 structures (10 chambres d'hôtes, 6 meublés, 4 embarcadères, 1 guide de balade à vélo, 5 sites de visite) et 3 séjours marqués.

Les hébergements

Les critères spécifiques

Afin de garantir un certain niveau de qualité, les hébergements "Valeurs Parc naturel régional du Marais poitevin" doivent être labellisés 2 étoiles minimum ou équivalent et/ou posséder un signe de reconnaissance national ou régional existant (label, marque comme "qualité tourisme").

Le propriétaire doit proposer :

- ▶ Un accueil privilégié et personnalisé, fait de partage et de convivialité.
- ▶ Des activités limitant les déplacements ou favorisant l'itinérance douce.
- ▶ Des recettes traditionnelles, avec des produits locaux, de préférence « faites maison » et qui privilégient les produits frais et de saison tout en limitant le gaspillage alimentaire.
- ▶ L'implantation de l'hébergement est réalisée dans un environnement naturel et/ou culturel sans nuisance.

Les balades à vélo et promenades en barque guidées

Les critères spécifiques

La structure doit être marquée Qualité Tourisme. Immergée au cœur de la nature, la prestation "Valeurs Parc naturel régional du Marais poitevin" garantit :

- ▶ Un accueil privilégié et personnalisé avec un guidage de qualité.
- ▶ Une découverte ludique de l'environnement et l'identité locale, notamment par l'intermédiaire de supports d'interprétation pédagogique.
- ▶ Un milieu naturel préservé : le prestataire s'en fait le gardien et peut expliquer les enjeux.
- ▶ Des sorties en groupe restreint pour plus de proximité avec les visiteurs.



Les sites de visite

Les critères spécifiques

La structure doit être marquée Qualité Tourisme avec :

- ▶ Un thème lié à l'identité du Marais poitevin et le présente dans un souci pédagogique dépassant la seule exposition.
- ▶ Une médiation/interprétation proposant plusieurs modes d'approche pour les visiteurs. Elle propose une « visite plaisir » qui stimule l'éveil, mêle le sérieux et le ludique, elle doit piquer la curiosité des visiteurs et faire en sorte qu'ils se questionnent sur le thème traité.
- ▶ Une ou plusieurs animations culturelles et/ou pédagogiques chaque année (ateliers, sorties, expositions...).

Les séjours

3 séjours ornithologiques de l'agence Escursia.

Les critères spécifiques

- ▶ L'Agence est marquée au niveau national par la Fédération des Parcs.
- ▶ Un accueil privilégié et personnalisé avec un guide de qualité.
- ▶ Un nombre de personnes par groupe restreint.
- ▶ Des déplacements limités et si possible collectifs (minibus, covoiturage).
- ▶ Une découverte du patrimoine notamment ornithologique avec des supports pédagogiques et du prêt de matériel.



Les prestataires marqués dans le Parc naturel régional du Marais poitevin

LE MIEL



Les Butineuses vagabondes

11 rue de Rimboeuf - 79210 St-Georges-de-Rex

☎ 06 87 84 14 70

www.lesbutineusesvagabondes.com



Les Fontenelles

Les Fontenelles - 85580 Triaize

☎ 02 51 56 93 34

www.miellerie-des-fontenelles.com



Les Butinades - miel bio

6 rte de St Aubin - 85400 Ste Gemme-la-Plaine

☎ 06 75 48 64 67 ou 06 72 88 59 51

les_butinades@orange.fr

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/Les-Butinades-569409239889082/)

[Les-Butinades-569409239889082/](https://www.facebook.com/Les-Butinades-569409239889082/)

LES FROMAGES BIO AU LAIT DE VACHE



Le Petit Taugonnais

13 Rue de l'Aunis - 17170 Taugon

☎ 09 84 27 80 67

exb@orange.fr



Crèmerie de la Venise Verte

La Garenne - 85420 Maillezais

☎ 02 51 00 75 36

<https://www.lacremieredemaillezais.fr>



Ferme de Nermoux

Nermoux - 85370 Nalliers

☎ 06 60 69 77 18

www.fermedenermoux.fr

LES BIÈRES



Brasserie La Tête de Mule

2 Rue du Port du Brouillac - 79510 Coulon

☎ 05 49 24 35 94

www.brasserieumaraais.fr



Brasserie la Cibulle

7 Rue de la Poste - 85420 Maillé

☎ 02 51 00 39 74

www.lacibulle.fr

LES PÂTES ARTISANALES



Les pâtes de Lison

La Morandière - 85450 Puyravault

☎ 06 31 06 58 13

<https://www.facebook.com/lespatesdelison/>

LA VIANDE BOVINE ET LES PRODUITS TRANSFORMÉS



Les 44 éleveurs engagés dans la marque souhaitent tous développer des partenariats commerciaux avec des professionnels de la viande bovine, sur la base d'une grille de prix validée, afin que le consommateur puisse trouver son produit dans les boucheries de proximité, les moyennes surfaces, les restaurants et restaurants collectifs.

Parallèlement, 9 éleveurs proposent la viande bovine marquée « Valeurs » en vente directe :

Vente directe (en caissette) par le producteur

Gaec la Passion

Le bon côté 79510 Coulon

Courriel : gaeclapassion@orange.fr

EARL de Laurière

665 rue des écoles - 79270 Epannes

☎ 06 85 08 40 94 [www.maraichines-](http://www.maraichines-epannes.fr.sitew.com/)

epannes.fr.sitew.com/

GAEC d'Auzillé

Chemin Neuf Irleau - 79270 Le Vanneau-Irleau

☎ 06 77 01 73 35 [https://fermeauzille.](https://fermeauzille.wixsite.com/levanneauirleau)

[wixsite.com/levanneauirleau](https://fermeauzille.wixsite.com/levanneauirleau)

Ferme de la Brémaudière

La Brémaudière - 79460 Magné

☎ 06 82 30 50 86

GAEC Brassac Rimbault

Chey - 79000 Niort

☎ 06.81.85.26.06

<https://www.elevagefermedechey.fr/>

EARL Ouest du Lay

Le Clos Buet - 85750 Angles

☎ 06 24 94 03 87 <http://lafermedeclovis.fr>

GAEC Ferme du Marronnier

Villeneuve - 44 Grande Rue - 85490 Benet

☎ 06 79 44 90 31

EARL La Maraichine

273 chemin des Oiseaux -

85560 Longeville-sur-Mer

☎ 06 25 24 02 45

Courriel : blandinethubin@gmail.com

EARL L'étoile

64 Rue Nationale - 85580 Triaize

☎ 06 09 04 17 60

<https://elevation-de-lettoile.com>

Points de vente

Les Saveurs Maraichines

5 rue Ernest Bonneau 17230 Marans

☎ 06 08 21 67 41

www.saveurs-maraichines.com

La Ferme en colis

12 rue de la Reine des prés 79460 Magné

☎ 06 80 15 00 43

<https://lafermeencolis.fr/>

LES LÉGUMINEUSES ET LE MARAÎCHAGE



Jean-François Coursault

Balanger 79510 Coulon

☎ 06 22 94 65 16

jfc-haras@wanadoo.fr



Association Nature Solidaire

109, rue du moulin 79460 Magné

☎ 05 49 35 88 12

marachage@naturesolidaire79.fr

LA CÉRAMIQUE



Poterie Jaboeuf

1 rue Saturne - 17230 Villedoux

☎ 06 17 64 75 83

poterie-ceramistedelamer.e-monsite.com



Atelier de Poterie de Belinda

10 place du Tertre • La Garette - 79270 Sansais

☎ 05 49 24 71 14

www.poteriebelinda.com

LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES



Gîtes du Canal

10 rue de l'Ouche - 79210 Arçais

☎ 05 49 95 42 59

www.chambre-dhote.com



Le Hameau de Sainte Mégrine

Sainte-Mégrine - 79510 Coulon

☎ 05 49 06 16 37

www.sainte-megrine.fr



L'Horizon

11 quai de Belle-Île - 79000 Niort

☎ 06 77 02 88 89

www.lhorizon-chambredhote.fr



Le Pot à Lait

23 rue du Port Grenouillet - Sainte-Christine

85490 Benet

☎ 02 51 52 93 81



Gîtes "Le Petit Paradis"

La Meugne - 85490 Benet

☎ 06 64 32 26 64

www.le-petit-paradis.com

LES SITES DE VISITE



Maison du Marais poitevin

Place de la Coutume - 79510 Coulon

☎ 05 49 35 81 04

www.maison-marais-poitevin.fr



Parc du Coq à l'Âne

12 rue du Moulin - 79210 Saint-Georges-de-Rex

☎ 05 49 35 06 28

www.ducoqalane.fr



Parc ornithologique les Oiseaux du Marais poitevin

Le Petit Buisson - 79210 Saint-Hilaire-la-Palud

☎ 05 49 26 04 09

www.oiseauxmaraispoitevin.com

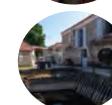


Maison du Maître de Dignes

7 rue de la Coupe du Rocher - 85450 Chaillé-les-Marais

☎ 02 51 56 77 30

www.maisondumaitrededignes.fr



Maison de la Meunerie

16 rue du Moulin Nieul-sur-l'Autise - 85240 Rives d'Autise

☎ 02 51 52 47 43

www.maisondelameunerie-vendee.fr

LES BALADES EN BARQUE GUIDÉES



Embarcadère des écluses de Bazoin

Bazoin - 17170 La Ronde

☎ 05 46 56 41 28

embarcadere-bazoin.fr



Embarcadère des Oiseaux du Marais poitevin

Le Petit Buisson - 79210 Saint-Hilaire-la-Palud

☎ 05 49 26 04 09

http://www.oiseauxmaraispoitevin.com/decouvrir-en-barque



Embarcadère de la Venise Verte

Le Port - 85420 Le Mazeau

☎ 02 51 52 90 73

www.la-venise-verte.com



Embarcadère de l'Abbaye

Le Vieux Port - 85420 Maillezais

☎ 02 51 87 21 87

www.marais-poitevin-tourisme.com

LES PROMENADES GUIDÉES À VÉLO



Original Vélo Tour

Sud Vendée et Marais poitevin

☎ 06 67 96 97 88

www.originalvelotour.fr

LES SÉJOURS



Entre terre et mer : <https://www.escursia.fr/voyages/europe/france/entre-terre-et-mer-le-marais-poitevin/3916>

Sur la route des migrateurs : <https://www.escursia.fr/voyages/europe/france/sur-la-route-des-migrateurs/3911>

Oiseaux d'eau et du littoral : <https://www.escursia.fr/voyages/europe/france/sejour-formation-oiseaux-deau-et-du-littoral-initiation/3800>

Les valeurs

Parc naturel régional

LES CHIFFRES-CLÉS

octobre 2022

87 prestations marquées

29 en **tourisme**

56 en **agriculture**

2 en **artisanat**

12 référentiels

7 en agriculture

viande bovine, miel, bière, pâtes, produits laitiers bio, farine de blé tendre et produits transformés, légumineuses et maraîchage

4 en tourisme

hébergement et restauration, balades guidées en barque ou à vélo, visites de sites de découverte, séjours

1 en artisanat

céramique

Les valeurs

Parc naturel régional

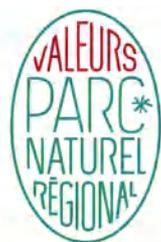
NOS POINTS FORTS

Un partenariat fort avec les Chambres d'Agriculture pour développer le marquage des productions agricoles

1^{er} Parc naturel régional de France à avoir mis en place une filière de viande bovine marquée

Marais poitevin : est le 7^{ème} Parc comptant le plus de marqués sur son territoire (sur 58)

Le marquage de séjours touristiques



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU MARAIS POITEVIN

1^{ers} prestataires marqués au niveau national pour les pâtes issues de blé dur local

Une ambition de développer une gamme qui valorise de manière équilibrée les produits touristiques et les productions agricoles

Une bière fabriquée par deux brasseurs !

Des référentiels élaborés systématiquement avec la Fédération des Parcs, les élus du Marais poitevin et les professionnels de la filière...

Le Parc naturel régional du Marais poitevin aux côtés des prestataires engagés



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU MARAIS POITEVIN

Le rôle du Parc naturel régional :

- ▶ le suivi technique de marquage des structures ;
- ▶ le déploiement des actions en faveur de la biodiversité ;
- ▶ la mise en oeuvre d'actions de promotion de la marque et des bénéficiaires ;
- ▶ l'animation du réseau des prestataires marqués.

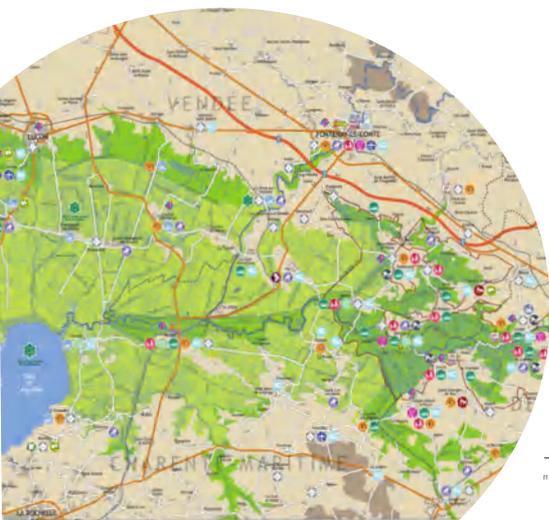
Une promotion renforcée

Les entreprises "Valeurs Parc naturel régional du Marais poitevin" sont identifiées et valorisées sur les supports de communication du Parc naturel régional du Marais poitevin :

Les publications touristiques

- ▶ La carte touristique, seul document touristique qui présente le Marais poitevin dans son ensemble. Bilingue, elle est mise à jour annuellement et diffusée auprès des Offices de tourisme et des sites de visite.
- ▶ Le magazine de la destination touristique qui met en avant un tourisme nature avec les "Plus Parc" et la présentation des marqués. Une version anglaise a également été éditée.

Ces documents ainsi que les autres supports de communication (carte nautique, cartes des itinéraires cyclables, guide ornithologique) sont remis aux marqués.





Sophie et Ronan. Un hébergement « Valeurs Parc naturel régional » entre biodiversité et reconnexion
TÉMOIGNAGE 2022
PORTRAIT

Les sites internet

Le Parc dispose de deux sites distincts : un qui présente la structure institutionnelle, le deuxième qui est consacré à la destination touristique.

Sur le site institutionnel : <https://pnr.parc-marais-poitevin.fr/marque-valeurs-parc-naturel-regional-marais-poitevin> : une rubrique dédiée est accessible dès la première page, elle présente la marque, les référentiels et les actualités.

Sur le site de la destination touristique : <https://www.parc-marais-poitevin.fr/> où sont mis en ligne des articles qui présentent les marqués.

Le site national de la Fédération des Parc : <https://www.parc-naturels-regionaux.fr/consommer-parc> où chaque prestation marquée est mise en avant (excepté les éleveurs bovins ne faisant pas de vente directe)

Une boutique en ligne

Le site de la destination dispose de l'open system qui permet des réservations en ligne où les prestataires touristiques peuvent mettre en vente directe leurs produits (promenade en barque, nuitées, animations...) : <https://poitou-charentes-territoire.for-system.com/maraispoitevin.aspx?Globales/RZ=5955&NumEtape=1>



Les réseaux sociaux



Le Parc est présent sur plusieurs réseaux sociaux : Twitter et Facebook (un compte pour la destination touristique et un pour la structure institutionnelle) : Près de 90 posts parlant d'une prestation marquée ont été mis en ligne dont 51 « Jeunes marqués », ce qui a engendré plus de 165 000 impressions ou vues, près de 8 000 interactions (j'aime, commentaire, partage).

La venue de blogueurs

Le Parc a été sollicité par les Gîtes de France de la région Pays de la Loire pour organiser un accueil d'influenceurs : les Globe blogueurs. Cela a permis la mise en avant des marqués sur leur site internet et les réseaux sociaux : <https://lesglobeblogueurs.com/marais-poitevin/>.

Les salons et évènements

Depuis le déploiement de la marque, le Marais poitevin a participé à de nombreux salons et évènements plutôt dans le monde agricole avec plusieurs participations au Salon international de l'agriculture à Paris, au Salon "Balade à la Ferme" de La Rochelle et aux fêtes de l'Agriculture en Vendée.

Le Parc est aussi présent aux évènements organisés par la Fédération des Parcs : congrès annuel, salon à Bercy, Grand pique-nique des Parcs,...

Les actions TV et radios

La marque a également été promue sur 2 chaînes de télévision nationale :

- ▶ France 2 avec un spot diffusé le 4 janvier 2021 avant le journal de 13 heures, opération avec la Fédération des Parcs. L'audience a été de 1 300 000 téléspectateurs.
- ▶ M6 avec Top Chef : Mise en avant de la viande marquée le 10 juin 2020. L'Audience : 1 500 000 spectateurs et le cumul de la portée des retombées presse est estimé à 19,13 M de lecteurs.

Les vidéos du Parc naturel régional

Le Parc réalise régulièrement des vidéos qui présentent ses actions : en 2021, 2 concernent des prestations marquées : la batellerie et l'aménagement de mares au Hameau de Sainte-Mégrine.



france•tv



Vendredi 02 sept | PUYRAVAULT
Vendredi 09 sept | COULON | 75

Les formations

Des formations à la meilleure connaissance du Marais poitevin sont organisées tous les ans pour les marqués, elles sont complétées par des sessions sur des thématiques plus spécifiques (faune, flore...) qui sont définies avec les partenaires.

Le Parc a également fourni des ouvrages sur le Marais poitevin et ses richesses, livres qui peuvent être utilisés par les marqués mais également mis à disposition de leur clientèle notamment dans les hébergements.

Des actions en faveur de la biodiversité

Le Parc a apporté aide et conseils techniques en matière de biodiversité à plusieurs prestataires dans différents domaines que sont des aménagements de mares et d'espaces en faveur de la biodiversité ou au travers de projet de plantations.

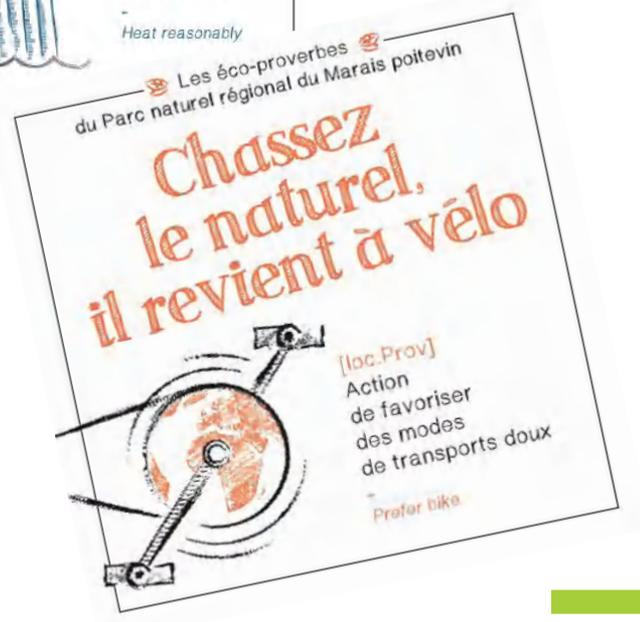
En complément, le Parc a fourni des nichoirs à oiseaux et des hôtels à insectes.

Les prestataires ont pu participer au plan vigie Chiro et ainsi récolter des données sur les chauves-souris, informations qui remontent sur des plateformes nationales du Muséum national d'Histoire naturelle pour permettre d'améliorer les connaissances sur ces espèces.

Des outils...

Le Parc a fourni un kit de jeux spécifiques au Marais poitevin (7 familles, jeu de cartes sur la batellerie...) qui permettent aux touristes en séjour de découvrir le Marais en s'amusant.

Il a également mis à disposition des éco-proverbes sous forme d'autocollant ou de support de table pour donner, de façon ludique et décalée, des petits conseils pour mieux respecter la planète (ne pas faire couler l'eau, éteindre en sortant d'une pièce...).



Comment rejoindre la dynamique de la marque " Valeurs Parc naturel régional " ?



Tout acteur économique (entreprises individuelles, sociétés, coopératives, SICA, ...) dont le siège social et la production sont installés sur le territoire du Parc naturel régional du Marais poitevin, peut solliciter l'attribution de la marque. Il s'agit d'une démarche basée sur le volontariat.

Devenir adhérent à la marque, une démarche simple

1. Les entreprises qui souhaitent bénéficier de la Marque sollicitent le Parc naturel régional du Marais poitevin.
2. Un audit est alors réalisé avec le Parc, lors d'un rendez-vous, pour s'assurer que le produit, la prestation, le savoir-faire ou le service respectent les critères d'exigence du référentiel et les valeurs de la Marque.

3. Une Commission "Valeurs Parc naturel régional" du Parc se réunit ensuite pour statuer, sur les dossiers déposés (plusieurs fois par an), présidée par Arnaud Charpentier, vice-président du Parc naturel régional du Marais poitevin.

Après validation de celle-ci, une convention d'utilisation est signée entre l'entreprise et le Parc naturel régional du Marais poitevin pour cinq ans renouvelables.

Établie sur la base d'un cadre national, la convention d'utilisation se compose de :

- ▶ Une présentation des engagements du Parc vis-à-vis de l'entreprise bénéficiaire ;
- ▶ Une charte d'engagement de l'entreprise sur l'honneur en matière de respect de la réglementation et des critères généraux ;
- ▶ Des critères d'attribution pour les entreprises, traduisant les trois valeurs des Parcs et regroupés autour de quatre chapitres : organisation d'entreprise, environnement et patrimoine, humain et social, attachement au territoire ;
- ▶ Des critères d'attribution complémentaires par secteur (agriculture, tourisme...).

Une redevance annuelle marque l'engagement de l'entreprise et contribue à financer les efforts collectifs de promotion. Celle-ci se veut équitable, elle varie donc en fonction de la taille de l'entreprise.

Entreprise employant au maximum 1 ETP (Equivalent Temps Plein)/an : de la microentreprise/autoentrepreneur à la très petite entreprise	50 €/an
Entreprise employant plus de 1 ETP et jusqu'à 10 ETP	100 €/an
Entreprise employant plus de 11 ETP Une majoration de la redevance est envisageable pour les entreprises les plus importantes.	300 €/an

Le Parc assure ensuite la promotion de la Marque et des produits marqués et anime la démarche en continu.

Retrouvez tous les contacts
des entreprises du réseau et les produits
estampillés "Valeurs Parc naturel régional du Marais poitevin"
sur [www. https://pnr.parc-marais-poitevin.fr/marque-valeurs-parc-naturel-regional-marais-poitevin](https://pnr.parc-marais-poitevin.fr/marque-valeurs-parc-naturel-regional-marais-poitevin) ou sur le site de la Fédération des Parcs
consacré à la marque : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/consommer-parc>.



Le Parc naturel régional du Marais poitevin

Les chargés de mission du Parc sont à votre disposition :

► **Pour les produits agro-alimentaires et savoir-faire**

Régis PASQUIER, référent marque « Valeurs Parc »

02 51 28 41 14 - 06 74 98 41 37 > r.pasquier@parc-marais-poitevin.fr

► **Pour les services touristiques**

Hélène JONCHERAY

05 49 35 15 20 – 06 79 16 01 65 > h.joncheray@parc-marais-poitevin.fr

Sur nos actions :

pnr.parc-marais-poitevin.fr

Sur les découvertes :

www.parc-marais-poitevin.fr

